



Objectif facteur 4 : diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

Les réalisations phares de l'année



Des délibérations phares :
La Ville s'est engagée dans :

- son schéma énergétique
- un plan d'actions «Grenoble facteur 4»
- la convention européenne des maires pour l'efficacité énergétique

Mobilité des agents :

- achat de vélos de service : plus de 100 nouveaux vélos de service achetés en 2008
- développement du Plan de Déplacement Administratif : adhésion du 500^{ème} abonné, nouvelle campagne de communication par affichage

Sensibilisation Formation des agents :

▸ un stand «Environnement Economie d'Énergie tous éco-responsables» lors du Forum des projets de service et des métiers organisé pour l'ensemble des agents de la collectivité le 17 janvier 2008 : sensibiliser et échanger sur les projets de la Ville reliés au Plan Climat

▸ une demi journée de sensibilisation sur le thème «Ma responsabilité face au changement climatique, comment puis-je agir?» (200 agents)

▸ formations à la qualité environnementale, à la réglementation thermique et aux certificats d'économie d'énergies (une vingtaine d'agents de la Direction Urbanisme et autant de la Direction Bâtiments)

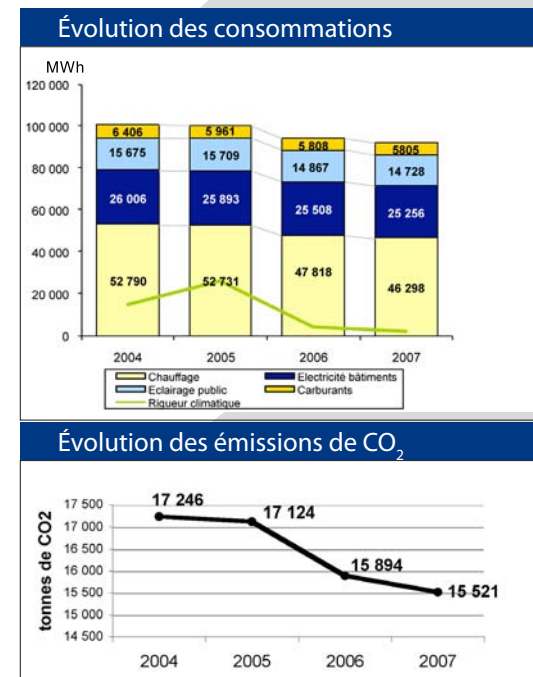
Développement des zones 30 et des aménagements cycles :

▸ déploiement massif des contresens cyclables dans le centre ville

Biennale de l'Habitat Durable 2008 :

▸ un thème central pour cette deuxième édition : l'enveloppe des bâtiments, 8 pavillons sur l'espace public, 8 expositions, 24 rencontres conférences débats, 20 visites de sites et chantiers ... plus de 30 000 visiteurs

Le patrimoine communal



Evolution 2004 -2007 : -10 %

Grenoble

Engagement dans le Plan Climat Local : 2005

3 000 agents

158 700 habitants

Elu référent : Mr Stéphane SIEBERT

Contact : delphine.derobert@ville-grenoble.fr



Objectif facteur 4 : diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

Organisation et moyens

Afin d'assurer plus de cohérence et d'évaluation des actions de la Ville en matière de Climat, une Direction de l'Environnement a été créée avec un pôle stratégique de déploiement transversal des actions Climat/Energie/Environnement.

Engagements, décisions pour 2009

► Maîtriser les dépenses énergétiques du patrimoine communal :

Afin de contenir l'impact de la hausse des prix de l'énergie sur son budget de fonctionnement et de participer à l'effort collectif de réduction de 25 % de gaz à effet de serre à l'horizon 2020, la Ville doit poursuivre un programme ambitieux sur son patrimoine. Elle s'efforcera d'identifier les principaux gisements d'économies.

► Amélioration thermique des logements existants :

Suite à l'expérimentation de l'OPATB Grands Boulevards, et en articulation avec la campagne

isolation de la Métro, la Ville souhaite mettre en place un dispositif d'aides à l'amélioration de performance énergétique de l'ensemble de l'habitat collectif privé du territoire construit entre 1945 et 1975. Elle souhaite également, en lien avec le Grenelle de l'environnement, encourager et accompagner financièrement l'amélioration thermique des logements sociaux par les bailleurs.

► Projets d'aménagements pour une ville durable :

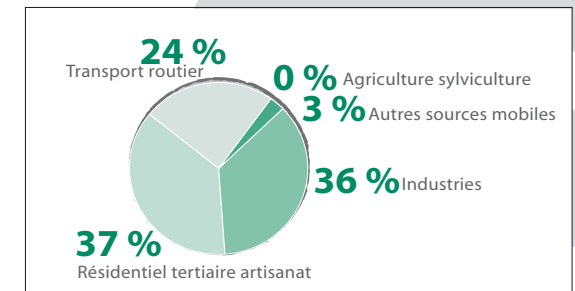
Suite à l'expérience acquise sur la qualité environnementale grâce aux ZAC de Bonne, Vigny Musset, Bouchayer Viallet... il conviendra d'approfondir la réflexion et le travail sur les choix énergétiques, que ce soit pour le projet d'aménagement structurant de la Presqu'île, ou pour la ZAC Blanche Monier.

Quelques conseils de l'ALE. Faire évoluer le Plan d'Actions

► définir des objectifs de performance énergétique pour la réhabilitation et la construction des bâtiments communaux (BBC pour les nouvelles constructions)

- développer le recours aux énergies renouvelables sur les bâtiments communaux (via ses Sociétés d'Economie Mixte notamment)
- intégrer la végétalisation comme moyen d'adaptation au changement climatique
- mettre en place une politique de gestion des achats et de la commande publique plus « durable »

Le territoire. Emissions de CO₂ par secteur sur la commune



Un habitant de Grenoble émet 3,5t de CO₂ en 2006.

(Moyenne de l'agglomération : 3,8t/hab/an)

